

Performance financière et développement durable

La Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (CCIMP) organise tout au long de l'année 2007 des petits-déjeuners débats sur le thème de "La responsabilité sociétale de l'entreprise dans le domaine du développement durable". Elle a ouvert le bal le 18 janvier, avec Prado Epargne pour partenaire. Une initiative qui a réuni une cinquantaine d'entreprises pour un partage de bonnes pratiques.

Peut-on concilier performance financière et développement durable en entreprise ? Telle était la question posée en ouverture de débat par la CCIMP, à l'occasion de la 1^{re} conférence thématique organisée sur "La responsabilité sociétale des entreprises au regard du développement durable". Et pour une première, ce fut une réussite. Une cinquantaine d'entreprises ont assisté à cette manifestation, pour témoigner de leurs bonnes pratiques sur cette question.

Du coup, la réponse est évidente. Oui, il est parfaitement possible de concilier ces deux enjeux, à condition de bien s'y préparer. C'est donc à Prado Epargne, partenaire de cet événement, qu'a incombé la présentation de l'évaluation socialement responsable des entreprises et, plus précisément, la méthodologie mise au point pour éclairer les choix d'investissement. Selon Régis Longlade, de Prado Epargne Gestion, cette méthodologie repose sur une analyse des enjeux de développement durable propre à chaque secteur. Elle intègre la définition des thèmes extra-financiers, l'éligibilité des valeurs et, bien sûr, l'analyse financière.

À entendre les témoignages des dirigeants, cela fait plusieurs années que les entreprises ont intégré le développement durable dans leurs pratiques. Ainsi, le groupe Onet qui, à la suite d'un audit effectué en 2002, a mis en place un plan d'action autour de trois piliers : l'économique, l'environnemental et le sociétal. Le groupe a également défini une politique d'achat basée sur une charte du développement durable que tous les fournisseurs du groupe

s'engagent à respecter.

Même préoccupation chez Lafarge Ciment, installée sur la commune de La Malle. Le développement durable est intégré dans toute la chaîne de production. La cimenterie est une industrie fortement consommatrice de matières naturelles combustibles, dont les cours de bourse évoluent le plus souvent à la hausse, avec une durée d'exploitation limitée dans le temps. Pour éviter les risques, Lafarge intègre dans sa chaîne de production d'autres combustibles, le plus souvent des résidus comme des pneus de voiture ou encore des huiles de vidange. Sur le plan de l'environnement et de la sécurité des collaborateurs sur le site, Lafarge anime des comités de concertation avec les riverains, fortement impliqués dans l'activité de la cimenterie.

Mais le développement durable n'est pas strictement réservé aux grandes entreprises. Des solutions financières existent également pour les PMI-PME et même pour les TPE. Le conseil régional a d'ailleurs rappelé qu'il existait des fonds régionaux et d'État pour aider les entreprises à mettre en place leur projet, et que la DRIRE finance des actions pilotes pour les petites et moyennes entreprises.

Le développement durable est, à l'évidence, un enjeu de société pour lequel les citoyens exercent une forte pression, en faveur de la protection de la planète. En conséquence, les banques et les entreprises réagissent en développant des actions communes et innovantes, pour adapter le monde économique à ces nouvelles exigences.

Notons enfin que cette première conférence a ouvert un



cycle de rencontres bimensuelles, et ce, pendant toute l'année 2007. Pour chacun de ces rendez-vous sur le thème du développement durable, la CCIMP s'associe à un nouveau partenaire. L'objectif reste le même : informer les entreprises sur les thématiques liées au développement durable, créer un lieu d'échanges sur les enjeux et ris-

ques encourus et enfin, partager des expériences pour promouvoir les bonnes pratiques des acteurs locaux.

Christine Alexis

(À noter : la prochaine rencontre aura lieu le 15 mars avec La Poste, sur le thème "Comment mobiliser ses salariés à une gestion responsable de l'environnement ?" Contact : la CCIMP).